



Le Plessis, le 9 août 2013

## Succès de l'augmentation de capital de CS Communication & Systèmes Offre souscrite à plus de 159%

L'augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée par CS Communication & Systèmes le 26 juillet 2013 (l'« **Augmentation de Capital** ») a été largement souscrite avec une demande totale de 17.586.082 actions, représentant plus de 159% des actions à émettre.

10.553.788 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible (soit environ 96% des actions nouvelles à émettre). La demande à titre réductible a porté sur 7.032.294 actions nouvelles (soit environ 64% des actions nouvelles à émettre) et ne sera en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 482.727 actions nouvelles.

Le montant brut de l'Augmentation de Capital s'élève ainsi à 15.009.660,40 euros, prime d'émission incluse, correspondant à l'émission de 11.036.515 actions nouvelles.

L'Augmentation de Capital permettra ainsi à CS Communication & Systèmes de mettre en œuvre l'accord conclu avec ses partenaires financiers le 5 juin 2013, et, sur le plan opérationnel, de procéder à l'acquisition de talents nouveaux dans le domaine commercial et dans certains domaines technologiques précis, d'augmenter l'effort de recherche et développement, et enfin d'initier une politique sélective d'acquisition de petites entreprises actives sur des domaines d'activité et/ou des géographies correspondant aux métiers du Groupe.

Le règlement-livraison des 11.036.515 actions nouvelles émises à l'occasion de l'Augmentation de Capital et leur admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sont prévus le 14 août 2013. Les actions nouvelles ainsi émises seront assimilées aux actions existantes de CS Communication & Systèmes et négociées sur la même ligne de cotation (code ISIN : FR0007317813).

A compter de ce règlement-livraison, le capital social de CS Communication & Systèmes s'élèvera à 17.343.097 euros et sera composé de 17.343.097 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

L'ensemble des informations relatives à l'Augmentation de Capital figure dans le prospectus ayant reçu le visa AMF n° 13-383 du 19 juillet 2013.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais auprès des établissements habilités à recevoir des souscriptions ainsi qu'au siège social de la société, au 54-56 avenue Hoche – 75008 Paris.

Le Prospectus peut également être consulté sur les sites internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la société ([www.c-s.fr](http://www.c-s.fr)).



## **Avertissements**

*Ce communiqué ne constitue pas une publicité, une offre ou une invitation à souscrire ou à acquérir des valeurs mobilières de CS Communication & Systèmes en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada ou dans tout autre pays.*

*Les informations contenues dans ce communiqué ne peuvent servir de fondement à la décision d'acquérir ou non des valeurs mobilières de CS Communication & Systèmes. Les actionnaires de CS Communication & Systèmes sont invités à lire attentivement et dans son intégralité le prospectus ayant reçu le visa n°13-383 de l'Autorité des marchés financiers en date du 19 juillet 2013 ainsi que tout autre document pertinent déposé auprès de l'AMF, car ils contiennent des informations importantes.*

## **Espace Economique Européen**

*S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « États Membres ») ayant transposé la directive 2003/71/CE, telle que modifiée, notamment par la directive 2010/73/UE, (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'actions rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. En conséquence, les actions ne peuvent être offertes ou vendues dans les États Membres qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.*

## **Etats-Unis**

*Les valeurs mobilières visées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en application de la loi sur les valeurs mobilières des Etats-Unis, telle que modifiée (US Securities Act of 1933, tel que modifié), ou auprès d'aucune autorité de marché d'un Etat ou de toute autre juridiction des Etats-Unis, et ne peuvent être offertes, exercées ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, en l'absence d'enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) ou d'une dispense d'avoir à procéder à un tel enregistrement. CS Communication & Systèmes n'a l'intention ni de procéder à l'enregistrement, en tout ou partie, de cette offre aux Etats-Unis, ni d'effectuer une offre au public aux Etats-Unis.*

## **Royaume-Uni**

*Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni ou (ii) sont situées au Royaume-Uni et ont une expérience professionnelle en matière d'investissement selon l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'"Ordre"), ou (iii) sont des « high net worth entities » ou toutes autres personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2) de l'Ordre, ou (iv) peuvent légalement recevoir le présent communiqué (ci-après dénommées ensemble les « Personnes Qualifiées ») et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes au Royaume-Uni qui ne sont pas des Personnes Qualifiées. Les investissements ou activités d'investissement mentionnés dans ce communiqué ne sont ouverts au Royaume-Uni qu'aux seules Personnes Qualifiées et ne pourront être menés au Royaume-Uni qu'avec des Personnes Qualifiées.*

*La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.*

*Ce communiqué ne peut pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie ou au Japon.*

---

CS est un acteur majeur de la conception, de l'intégration et de l'exploitation de systèmes critiques. CS est coté sur le marché Euronext Paris - Compartiment C (Actions : Euroclear 7896 / ISIN FR 0007317813). Pour en savoir plus : [www.c-s.fr](http://www.c-s.fr)

## **Relations presse**

Barbara GOARANT  
Tél. : +33 (0)1 41 28 46 94

## **Contact Investisseurs**

Manuel MICHEL  
Tél. : +33 (0)1 41 28 44 44